

AFFAIRE : SELAFA MANDATAIRES JUDICIAIRE ASSOCIES –M.J.A LJ
Mr PIAZZA

R.G. n° :

DIRE

Tribunal de Grande Instance
de PARIS

Le 20 DEC 2019

Juge de l'exécution
saisies immobilières

L'an deux mille dix-neuf et le

20.12

Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS et par-devant, Nous,
Greffier ;

A comparu, Maître Eric ASSOULINE, Avocat de la SELAFA MANDATAIRES
JUDICIAIRE ASSOCIES –M.J.A., représentée par Maître Charles Axel
CHUINE, liquidateur à la liquidation judiciaire de Monsieur Olivier Francis
Philippe PIAZZA, poursuivant la présente vente ;

LEQUEL A DIT :

Que pour compléter la désignation des biens et droits immobiliers présentement
mis en vente, il donne ci-après photocopie du procès-verbal de description
établi par Maître Jean-Patrick BIRAN, Huissier de Justice à BORDEAUX, le 5
décembre 2019.

Et Maître Eric ASSOULINE, Avocat, a signé avec Nous, Greffier, sous toutes
réserves.





HUIS JUSTITIA BORDEAUX

· HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS ·

117 COURS BALGUERIE STUTTENBERG
33300 BORDEAUX

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF ET LE CINQ DÉCEMBRE.
(05.12.2019 – 17 h)

À LA REQUÊTE DE

LA SELAFA MJA, prise en la personne de Maître Charles-Axel CHUINE, mandataire judiciaire, demeurant 102 rue du Faubourg Saint Denis – 75479 PARIS CEDEX 10.

Ayant pour Avocat **Maître Eric ASSOULINE**, Avocat au Barreau de PARIS, 176 Boulevard Haussmann – 75008 PARIS.

EN VERTU

- Des articles L142-1, L322-2, R322-1 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.
- D'une Ordonnance rendue sur requête par Madame le Juge Commissaire près le Tribunal de Grande Instance de PARIS en date du 07 NOVEMBRE 2019.

DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION

NOUS, **MAÎTRE JEAN-PATRICK BIRAN**, MEMBRE DE LA SELARL HUIS JUSTITIA BORDEAUX, HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS, À LA RÉSIDENCE DE BORDEAUX, Y DEMEURANT, 117 COURS BALGUERIE STUTTENBERG, SOUSSIGNÉ,



CERTIFIONS NOUS ÊTRE TRANSPORTÉ CE JOUR Résidence VITALPARC « VILLAGE CHEVAL », 9001 route du Baganais à LACANAU OCEAN 33680 où, en présence de deux témoins messieur Mathieu CLAMOUSE et Jean-Marc PETIT, et d'un serrurier Monsieur Laurent DUFAU, nous avons fait les constatations suivantes :



DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE

- Dans un ensemble immobilier situé sur la commune de LACANAU OCEAN, Résidence VITALPARC :

- Les lots n° 73 et 237, section BY n° 90 pour une surface de 44,25 m²,

Lot n° 73 : un appartement numéroté 572, de type 3 situé au 1^{er} étage du bâtiment B, représentant les 814/100.000^{èmes} des parties communes générales,

Lot n° 237 : un emplacement de parking à l'extérieur, au rez-de-chaussée du bâtiment C, représentant les 10/100.00^{èmes} des parties communes générales,

- Le bâtiment B est un bâtiment de trois niveaux, avec quatre appartements traversants par étage.

- Le Syndic est l'Agence EUROCEAN, 2 avenue Plantey à LACANAU OCEAN 33680.

ÉTAT D'OCCUPATION DE L'IMMEUBLE

- L'appartement n° 572 est un appartement de villégiature de Monsieur Olivier PIAZZA et est actuellement meublé mais inoccupé.



INTÉRIEUR DE L'APPARTEMENT

GRANDE PIERCE PRINCIPALE AVEC CUISINE OUVERTE

- Sol et plinthes carrelés.
- Murs et plafond peints gouttelette.
- Trois points lumineux en plafond.
- Chauffage par convecteurs électriques.
- Un placard-penderie mural (deux portes coulissantes).
- Cuisine équipée de meubles hauts et bas avec plan stratifié dans lequel est incluse une plaque chauffante (quatre feux électriques).
- Un évier double bac inox avec robinet mélangeur.
- Une bouche VMC.
- Deux portes fenêtres coulissantes (menuiseries aluminium / double vitrage) ouvrent sur un balcon arrière.

PREMIÈRE CHAMBRE À GAUCHE OUVRANT SUR L'AVANT

- Sol et plinthes carrelés.
- Murs et plafond peints gouttelette.
- Un convecteur électrique mural.
- Une fenêtre (menuiserie aluminium / double vitrage) équipée de voilages occultants donne sur l'avant de l'immeuble.
- Un placard mural (deux portes coulissantes) avec étagère et tringle.

- Un sas distribue une chambre à l'arrière, le W.C. et la salle de bains.

CHAMBRE À L'ARRIÈRE

- Sol et plinthes carrelés.
- Murs et plafond peints gouttelette.
- Un convecteur électrique mural.
- Un grand placard mural (deux portes coulissantes) avec étagère et tringle.
- Une porte-fenêtre (menuiserie aluminium / double vitrage) donne sur le balcon arrière.

BALCON ARRIÈRE

- Sol peint.
- Murs et plafond crépis.



- Point lumineux.
- Un garde-corps et une jalousie en bois.
- Il donne sur un grand espace vert avec pins et sur la piste d'entraînement des chevaux du centre équestre qui se trouve à côté de la résidence.

SALLE DE BAINS

- Sol et plinthes carrelés.
- Murs tapissés et pour partie recouverts de faïence murale.
- Plafond peint gouttelette.
- Une bouche VMC.
- Un point lumineux en plafond.
- Un point lumineux au mur.
- Une baignoire émail.
- Un lavabo avec robinet mélangeur et deux tiroirs en-dessous.
- Un convecteur électrique mural.
- Un miroir au-dessus du lavabo.
- Un œil de bœuf fixe donne sur l'extérieur.

W.C

- Sol et plinthes carrelés.
- Murs tapissés.
- Plafond peint.
- Une bouche VMC.
- Un point lumineux.
- Un siège avec double abattant et chasse d'eau.

PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE

- Escalier béton avec garde-corps bois.

COURSIVE AU 1^{ER} ÉTAGE

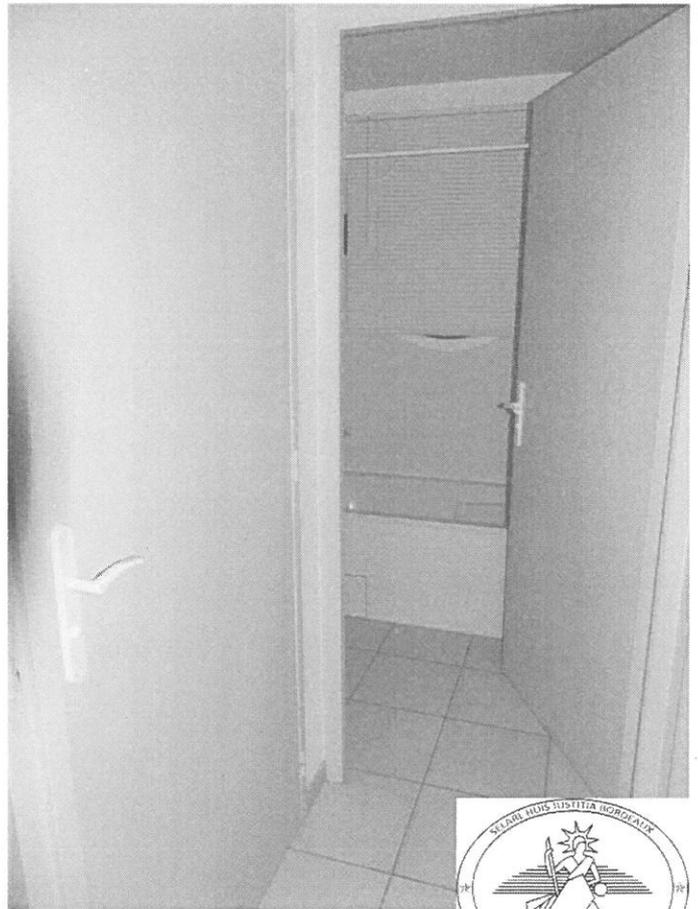
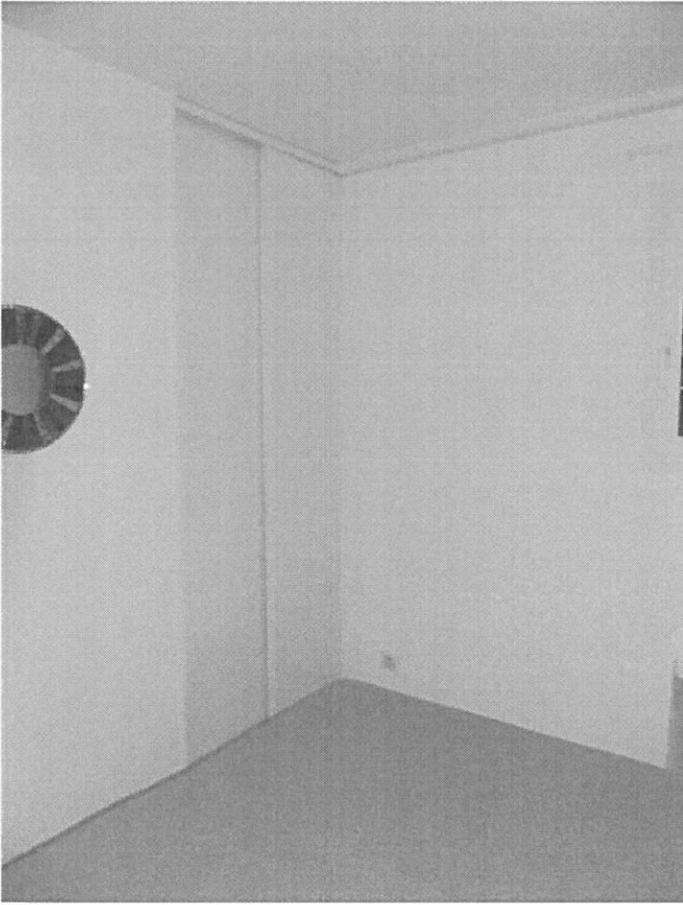
- Sol en béton peint.
- Murs lambrissés peints.
- Garde-corps bois.
- Points lumineux.

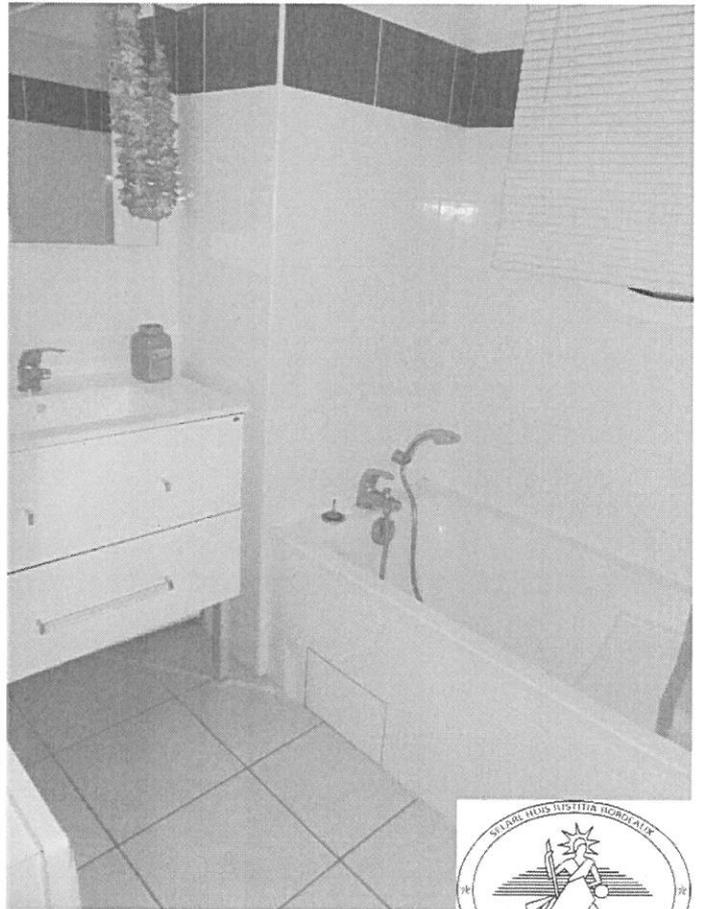


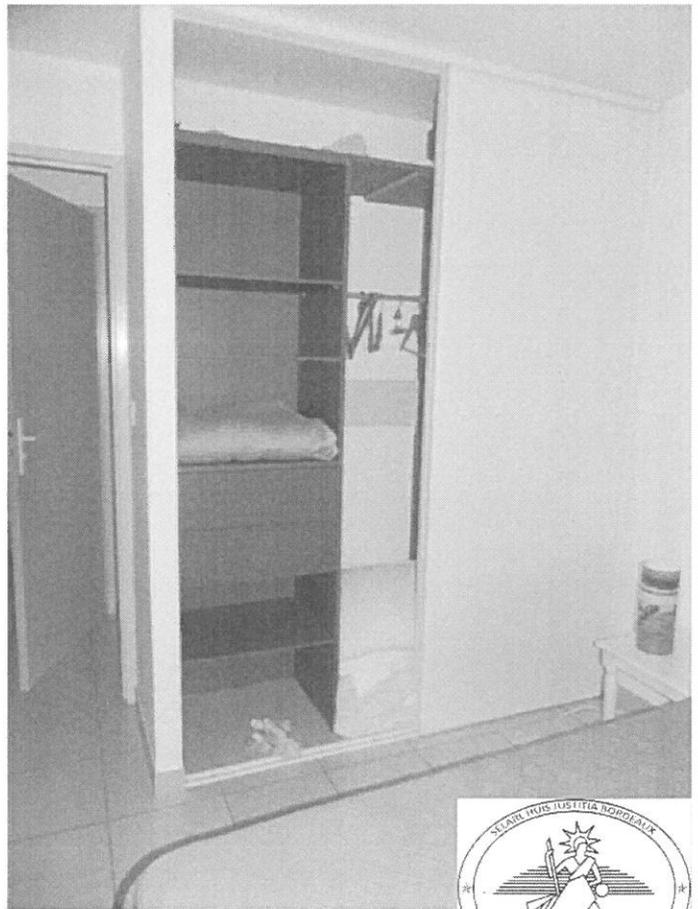






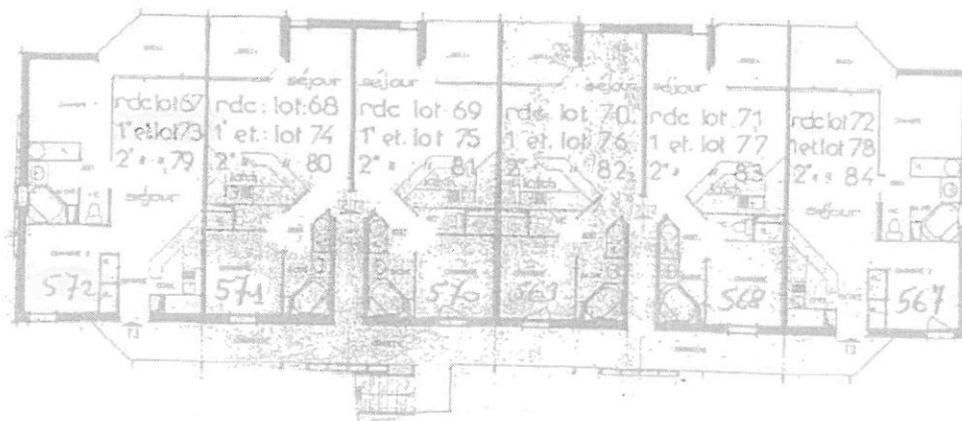








ETAGE 1



TELLES SONT LES CONSTATATIONS QUE NOUS AVONS FAITES ET DE TOUT QUOI NOUS AVONS DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

COÛT : SEPT CENT CINQUANTE EUROS.

| | |
|--|-----------------|
| Droit fixe | 220,94 € |
| Taxe de déplacement (article 18.1) | 7,67 € |
| Article 16.1..... | 383,99 € |
| T.V.A 20 % | 122,51 € |
| | ----- |
| Sous-total..... | 735,11 € |
| Enregistrement | 14,89 € |
| | ----- |
| TOTAL..... | <u>750,00 €</u> |



MAÎTRE JEAN-PATRICK BIRAN

